

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28 Construire son identité professionnelle et assurer une communication professionnelle III

Code	PAT13B28TI	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	168 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Louis GREFFE (jean-louis.greffe@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be) Guillaume DELPOSEN (guillaume.delposen@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à développer la mise en pratique en milieu professionnel des l'ensemble des compétences visées par la formation dans les modalités de radiologie conventionnelle, de scanner, de médecine nucléaire et imagerie hybride, d'imagerie par résonance magnétique et dans les spécificités de l'imagerie échographique, interventionnelle et pédiatrique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 Participer à la démarche qualité
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir les modalités de réalisation des examens et/ou traitements sur base de la prescription médicale**
 - 4.1 Collecter l'ensemble des données liées au patient, à sa ou ses pathologies et à l'examen prescrit
 - 4.2 Etablir la liste des interventions spécifiques en utilisant les normes et les protocoles
 - 4.3 Evaluer la pertinence de son analyse, et proposer d'éventuels réajustements
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 **Effectuer les divers examens et participer aux traitements repris dans la liste d'actes autorisés**
 - 6.1 Préparer le patient en vue de l'examen ou du traitement
 - 6.2 Adapter sa prise en charge à l'état du patient et à sa capacité de collaborer
 - 6.3 Préparer, réaliser et surveiller l'administration de substances médicamenteuses à but diagnostique et/ou thérapeutique
 - 6.4 Contrôler, préparer et utiliser les appareils requis
 - 6.5 Assurer le suivi de l'examen surveillance et conseils
 - 6.6 Assister le médecin lors de techniques invasives, d'examens ou de traitements particuliers
- Compétence 7 **Assurer une qualité d'image interprétable par le médecin**
 - 7.1 Participer au contrôle de qualité de la chaîne d'acquisition d'images
 - 7.2 Traiter les images obtenues
- Compétence 8 **Veiller à la sécurité**
 - 8.1 Apprécier les risques spécifiques
 - 8.2 Appliquer les mesures de sécurité et de radioprotection
 - 8.3 Informer les patients et les différents partenaires sur les risques et les effets des rayons ionisants

Acquis d'apprentissage visés

CF. carnet de route spécifique à chaque discipline

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAT13B28TIA	Méthodologie de la recherche 3: TFE et stage associé	132 h / 15 C
PAT13B28TIB	Anglais technique et médical 3	12 h / 1 C
PAT13B28TIC	Statistiques 2	12 h / 1 C
PAT13B28TID	Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 3	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT13B28TIA	Méthodologie de la recherche 3: TFE et stage associé	150
PAT13B28TIB	Anglais technique et médical 3	10
PAT13B28TIC	Statistiques 2	10
PAT13B28TID	Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 3	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 3: TFE et stage associé			
Code	15_PATI3B28TIA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	132 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Louis GREFFE (jean-louis.greffe@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la construction de l'identité professionnelle. L'étudiant sera amené à élaborer un projet de travail de fin d'études, encore appelé travail de recherche en imagerie médicale. Travail centré sur une question qui touche directement à la profession de technologue en imagerie médicale. Il sera amené à présenter sa recherche par écrit et la présenter et la défendre oralement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de:

- Comprendre et appliquer la démarche scientifique
- Réaliser une de recherche.
- Faire les démarches en vue de la réalisation de son projet (stage, recherche d'un conseiller expert, ...)
- Présenter son projet par écrit en respectant les consignes
- Présenter et défendre sa recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La question de recherche

Etude conceptuelle

Etat de l'art

Etude contextuelle

- matériel et méthode
- présentation des résultats
- analyse des résultats

Rédaction d'une conclusion

La présentation orale

Directives

Courrier et consignes

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux

Activités interactives au départ des recherche des étudiants

explication des directives/échancier

Accompagnement individualisé des étudiants selon les demandes

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement par l'enseignant de l'AA.

Accompagnement par travail, par un conseiller méthodologique (école) et par un conseiller expert de terrain.

Sources et références

Van der Maren J-M. (2017), La recherche appliquée pour les professionnels, Bruxelles : de boeck, 304 pages

Albarello L. (2012), Apprendre à chercher, Bruxelles : de boeck, 256 pages

Dépelteau F. (2000) La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question à la communication des résultats, Bruxelles : de boeck, 417 pages

De Ketele J-M et Roegiers (2009), Méthodologie du recueil d'informations : Fondement des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et étude de documents, Bruxelles : de boeck, 208 pages

Hesbeen W. (2016), Mémoire de fin d'études des étudiants en soins infirmiers : se révéler auteur de sa pensée, Paris : Elsevier Masson, 144 pages

Allin-Pfister A-C (2004), Travail De Fin D'études - Clés Et Repères, Malmaison : Lamarre. Formarier, 94 pages

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT

Exemples pratiques explicités en classe.

TFE en Bibliothèque

Directives

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail seul ou par deux. Un seul écrit, une défense orale conjointe.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais technique et médical 3			
Code	15_PATI3B28TIB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans l'axe communicationnel de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de donner à l'étudiant les ressources linguistiques nécessaires à la compréhension d'un article en anglais portant sur des thématiques liées à la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1: S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
- 1.3: Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité.
- Compétence 5: Assurer une communication professionnelle.
- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes.
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants.
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin des activités d'apprentissage, l'étudiant devra être capable, dans le cadre d'exercices et/ou de tests et/ou d'examen de:

- résumer un texte (article, mode opératoire ou autre) en français ou en anglais.
- faire le plan (français et/ou anglais) d'un article scientifique produit en langue cible.
- traduire des passages importants d'un article de vulgarisation scientifique et / ou provenant de la littérature scientifique.
- répondre à quelques questions permettant de cibler l'idée essentielle d'un texte produit en langue cible (en français ou en anglais, avec ou sans dictionnaire).
- collecter et analyser l'ensemble des données afin d'expliquer oralement le contenu d'un texte en anglais en se basant sur un plan et en utilisant des structures simples.
- collecter et analyser l'ensemble des données afin de résumer, en langue cible, par écrit le contenu d'un texte en anglais en se basant sur un plan et en utilisant des structures simples.
- comprendre un questionnaire à choix multiples dans la langue cible et d'en extraire le vocabulaire utile.
- résumer et/ou répondre à des questions sur un exposé oral produit en langue cible.
- transmettre, en langue cible, oralement et/ou par écrit des données pertinentes.
- appliquer le vocabulaire vu en classe lors d'exercices divers (synonymie; antonymie; définitions, textes à trous...)
- expliquer des termes en anglais.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Alternance d'explications grammaticales et d'exercices d'application. Etude d'un lexique de base et d'un lexique spécifique à la catégorie.
- Décodage, plan, synthèse, résumé, traduction, mots clés des différents articles et textes travaillés en classe (voire sous forme de questions générales permettant de synthétiser le texte d'une autre manière).
- Analyse et exploitation de différents supports écrits et/ou oraux (principalement, mais pas exclusivement, vulgarisation scientifique et littérature scientifique)

Démarches d'apprentissage

- Jeux de rôle, plan, synthèse de textes, préparation d'exercices divers et tests de synthèses éventuels.
- Utilisation des différentes plateformes (TEAMS, CONNECTED...) et autres ressources informatiques pour travaux individuels et/ou de groupe.
- Préparation à domicile de textes scientifiques qui seront exploités en classe et/ou en groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

- Documents divers postés sur la plateforme Connected par les professeurs.
- Utilisation de différentes ressources en ligne pour certaines activités pédagogiques et / ou évaluation.
- Séances de questions / réponses à la demande des étudiants.

Sources et références

- Différents articles de vulgarisation scientifique.
- Différents articles issus de la littérature scientifique portant sur les thèmes liés à la formation.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours de l'étudiant.
- Documents divers postés (textes, exercices, powerpoints éventuels) par le professeur sur la plateforme Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Examen écrit Q2: grammaire, vocabulaire, lecture/analyse et rédaction d'abstract en langue cible.

Examen écrit Q3: grammaire, vocabulaire, lecture/analyse et rédaction d'abstract en langue cible.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistiques 2			
Code	15_PATI3B28TIC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Mise à jour : v1.4

Auteur : D. Doumont

État : fini

Les noms et pronoms personnels employés dans la suite du texte sont épicènes.

Les statistiques sont incontournables dans la méthodologie de la recherche : rares sont les articles de recherche en imagerie médicale ou en radiothérapie n'en contenant pas, et de plus en plus souvent, l'étudiant devra en réaliser lui-même pour son TFE (résultats de sondages, analyses de données hospitalières, etc.).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- énoncer et expliquer avec le vocabulaire approprié les notions statistiques et probabilistes vues au cours
- repérer, comprendre et expliquer en langage courant les notions statistiques ou probabilistes exposées dans un document
- faire preuve d'esprit critique face à tout résultat statistique ou probabiliste.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Principes généraux de statistique, vocabulaire,...
- Statistiques descriptives à une variable : variables discrètes/continues, fréquences et effectifs (cumulés), graphiques, mesures de position, mesures de dispersion, symétrie, loi normale,...
- Statistiques à deux variables : nuage de points, corrélation, point moyen du nuage, droite de régression linéaire par Mayer et par moindres carrés, coefficients de détermination, de Pearson et de Spearman,...
- Tests médicaux : probabilités, probabilités conditionnelles, table de contingence, sensibilité, spécificité, valeurs prédictives, courbes ROC,...
- Épidémiologie : prévalence, incidence, risques, rapport de cotes, rapport de hasards,...
- Recherche médicale : principes, biais, types d'études,...
- Statistiques inférentielles : lois de probabilités, intervalles de confiance, tests d'hypothèse, p-valeur; seuil α , erreurs de type I et II, puissance, test du χ^2 ,...
- Psychométrie : validités, fidélité, normes, erreur-type de mesure, taille d'effet,...
- Sondages et échantillons : biais, marge d'erreur, taille,...
- etc.

Pour toutes ces notions, il y a une double démarche de compréhension et de recul critique.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral mêlant théorie, questions-réponses, exercices, vidéos.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les supports de cours sont disponibles sur la plate-forme en ligne.
- Il est à la responsabilité de l'étudiant : compléter les exposés théoriques par des notes prises au cours, réaliser des synthèses, ...
- Une ou des séances de cours sont prévues pour l'aide de l'enseignant à la conception et à la rédaction du travail de groupe.
 - *Cette évaluation formative de la production des étudiants ne sera réalisée que durant les séances de cours.*

Sources et références

- Ancelle, T. (2010). UE4 Évaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé. Paris : Maloine. ISBN 978-2-224-03027-8.
- Ancelle, T. & Rothan-Tondeur, M. (2013). Statistique pour les infirmières. Paris : Maloine. ISBN 978-2-224-03357-6.
- Baillargeon, N. (2006). Petit cours d'autodéfense intellectuelle. Montréal : Lux. ISBN 978-2-89596-044-7.
- Motulsky, H. J. Biostatistique. Une approche intuitive. De Boeck Université, 1re édition.
- Chaînes Youtube : La statistique expliquée à mon chat, Chat sceptique, Monsieur Phi, Hygiène mentale, Science étonnante.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents disponibles sur la plate-forme en ligne :

- l'ensemble des exposés théoriques montrés au cours
- aide pédagogique pour la conception du travail
- présentation de l'AA reprenant la fiche ECTS et les modalités d'évaluation détaillées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste à réaliser, par groupes de trois ou quatre étudiants, un travail tapuscrit proposant, dans un langage accessible à un lecteur non-averti, un résumé et une critique d'un article de recherche en imagerie médicale ou en radiothérapie.

- Les étudiants constituent eux-mêmes les groupes, trois ou quatre étudiants par groupe. Aucun groupe de moins de trois étudiants ou de plus de quatre étudiants ne sera accepté.
- L'enseignant ne s'occupe pas de la gestion interne du groupe, sauf circonstances l'exigeant ; dans ce cas, le titulaire ou le coordinateur peuvent également intervenir.
- Chaque groupe doit obtenir l'accord de l'enseignant avant de travailler sur un article.
- Le travail est à rendre le premier jour de la session d'examens :
 - sur Connected en format source (odt, docx,...) et en format pdf
 - en format papier recto-verso, feuilles liées par un attache-trombone, ni farde ni chemise plastique, à déposer dans le casier de l'enseignant dans l'établissement.
- **Critères incontournables** : la cote sera de 0/20
 - en cas de plagiat avéré
 - si le travail ne mentionne pas le niveau de preuve ou grade de recommandation de l'article
 - si le travail ne contient pas d'explications de statistiques de l'article en langage courant.
- La cote est la même pour tous les membres du groupe.
- En cas de deuxième session, le travail est à améliorer pour le groupe, ou individuellement si un seul étudiant est en deuxième session.

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document de présentation de l'activité d'apprentissage disponible sur la plate-forme en ligne.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

- Cette AA est cotée sur vingt points et au dixième de point près.
- En cas de non participation à l'évaluation (travail non rendu à la date limite), la note « PP » est attribuée à l'UE pour chaque étudiant du groupe. L'étudiant doit représenter les activités d'apprentissage pour lesquelles il n'a pas obtenu une note d'au moins 10/20.
- Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.
- Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 3			
Code	15_PATI3B28TID	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Guillaume DELPOSEN (guillaume.delposen@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant de parfaire son identité professionnelle au sein d'une équipe de professionnels

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Adopter une démarche réflexive
Connaître son fonctionnement au sein d'un groupe
Production d'écrit en co-construction sur une problématique de terrain
Utiliser les différentes facettes des intelligences multiples en vue de résoudre un problème

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La démarche réflexive
Le portfolio d'apprentissage et son contenu
La situation d'appel - grille IDEA(C) - méthode ARPPEGE de Yann Vacher
Travail d'accompagnement

Démarches d'apprentissage

Activités en classe individuelles et collectives
Activité sur le fonctionnement au sein d'un groupe - dynamique de groupe
Poursuite de la création du portfolio

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individualisé si nécessaire

Sources et références

Howard, G. (2008). Les intelligences multiples. Retz.
Lafortune Louise. (2015). L'accompagnement et l'évaluation de la réflexivité en santé. Des applications en éducation et en formation. Québec, Canada: Presses Universitaires du Québec.
Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives - interactives pour le développement de compétences. Québec: Presses de l'Université du Québec.
Yann, V. (2015). Construire une pratique réflexive. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit individuel à poster sur ConnectED le 1er jour de la session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).